



CANTON DE CHAMPLAIN
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

le 11 décembre 2018
SALLE MUNICIPALE

MEMBRES Normand Riopel, maire
PRÉSENTS: Peter Barton, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
André Roy, conseiller
Michel Lalonde, conseiller
Violaine Tittley, conseillère
Sarah Bigelow, conseillère
Gérard Miner, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Troy Carkner, conseiller

AUSSI PRÉSENTS: Paula Knudsen, directrice générale
Alison Collard, greffière
Kevin Tessier, trésorier
James McMahon, directeur des travaux publics
Lisa Burroughs, directrice des parcs et loisirs
Marie Pageau Handfield, coordonnatrice des Services de garde

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H

La réunion régulière a été ouverte à 19 h 11 suite à l'ajournement de la réunion publique.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il fut

Résolution 2018-400

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion régulière du 11 décembre 2018, tel que présenté.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION PAR LE CONSEIL

Aucune

PRÉSENTATION – COMITÉS / CONSULTANTS

Aucune

DÉLÉGATION

Aucune

RAPPORTS DU PERSONNEL

Urbanisme

Liste des projets d'urbanisme en cours

Le Conseil a examiné la liste. Il fut

Résolution 2018-401

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la liste des projets d'urbanisme en cours, telle que mise à jour le 6 décembre 2018, soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Demande de morcellement du terrain B-061-2018 - Entreprises Davidson Inc. a/s Hilltech Canada Inc.

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2018-402

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement d'Entreprises Davidson Inc. a/s Hilltech Canada Inc. de même que les commentaires de l'urbaniste, des travaux publics, et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-061-2018) soit accordée moyennant ces conditions :

1. Que le paiement des taxes et autres frais soient à jour avec la municipalité.
2. Qu'une copie du plan d'arpentage (R-Plan) soit fournie à la municipalité pour approbation avant enregistrement.
3. Que le requérant démontre que les immeubles sur le terrain retenu rencontre les normes du règlement de zonage ou demande une dérogation mineure.

ADOPTÉ

Retrait de l'application du contrôle des parties de lots - G. Dupont General Contractor Inc. - rue Higginson et avenue Stanley

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2018-403

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service d'urbanisme, daté du 20 novembre 2018, relativement à une demande de retrait de l'application du contrôle des parties de lots selon l'article 50(5) de la Loi sur 54-56 avenue Stanley et 153-155 et 157-159 rue Higginson (André P. Barrette agent pour G. Dupont General Contractor Inc.), soit reçu et que le Règlement 2018-78 soit présenté pour adoption.

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Règlement 2018-08 - qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 (Martin Choquette)

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-404

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE deux lectures soient accordées au Règlement 2018-08, qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 pour Martin Choquette.

ADOPTÉ

Règlement 2018-78 - Retrait de l'application du contrôle des parties de lots - rue Higginson et avenue Stanley

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-405

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-78, qui stipule que le paragraphe 50(5) de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, c. P 13, telle que modifiée, ne s'applique pas pour une Partie du lot 71 côté nord de la rue Higginson, aux lots 45 et 46 côté ouest de l'Avenue Stanley, et Partie du lot 44 côté ouest de l'Avenue Stanley, Plan Enregistré No. 35, ancien Canton de Vankleek Hill, maintenant Canton de Champlain, Comté de Prescott, désigné comme Parties 1, 2, 3, 4, 5 and 6 du Plan de référence 46R-7917 et que la greffière soit mandatée à soumettre le règlement aux Comtés unis de Prescott et Russell pour l'approbation finale.

ADOPTÉ

Administration

Rapport du Service de l'administration AD-18-18 - Rémunération annuelle des membres du Conseil

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-406

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de l'administration No AD-18-18, daté du 30 novembre 2018, concernant la rémunération annuelle des membres du Conseil soit reçu et que le règlement 2018-75 soit présenté pour adoption.

ADOPTÉ

Modification :

Résolution 2018-407

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de l'administration No AD-18-18, daté du 30 novembre 2018, concernant la rémunération annuelle des membres du Conseil soit reçu et ce sujet soit différé jusqu'à après les réunions budgétaires du mois de janvier 2019.

DÉFAIT

Rapport du Service de l'administration AD-19-18 - paiement des dépenses des membres du Conseil

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-408

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de l'administration No AD-19-18, daté du 30 novembre 2018 concernant le paiement des dépenses des membres du conseil soit reçu et que le règlement 2018-76 soit présenté pour considération.

ADOPTÉ

Note de Service - Évaluation du bâtiment vacant - 79 avenue Derby

Cette note de service a été fourni à titre d'information. Il y eu une discussion relativement à l'usage futur de ce bâtiment. Il fut

Résolution 2018-409

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil décrète que la propriété suivante soit considérée excédentaire aux besoins de la Municipalité :

Plan enregistré numéro 35, anciennement dans le Village de Vankleek Hill, maintenant dans le canton de Champlain, comté de Prescott, portant l'adresse civique 79 avenue Derby, Vankleek Hill.

ADOPTÉ

Horaire des réunions du Conseil 2019

Il fut

Résolution 2018-410

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'horaire 2019 des réunions du Conseil soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ

Modification proposé au Règlement des procédures 2017-63

En vertu de l'article 44 du Règlement procédural 2017-63, avis a été donné que le conseil considère une modification aux articles du Règlement 2017-63 et présentera cette modification pour approbation du Conseil de la Corporation du canton de Champlain lors de la réunion du Conseil du 15 janvier 2019.

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée - Délégation de pouvoirs

Il fut

Résolution 2018-411

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Peter Barton

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le Règlement 2018-48 qui délègue les pouvoirs du Conseil au maire, à titre de la personne responsable pour les exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (LAIMPVP).

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise le maire à déléguer cette autorité au greffier, et en l'absence du greffier, au greffier adjoint.

ADOPTÉ

Groupe de contrôle communautaire pour les situations d'urgence - remplaçant du maire

Il fut

Résolution 2018-412

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Violaine Tittley

TANDIS QUE la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* autorise le Conseil de nommer un membre du Conseil pour effectuer les tâches du maire pendant son absence ou son incapacité d'agir.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil nomme le conseiller Peter Barton comme remplaçant du maire pour les fins de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*.

ADOPTÉ

Finances

États financiers

Aucun

Comptes

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2018-413

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés et tels que présentés par le trésorier le 11 décembre 2018, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

Service d'incendie

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

Résolution 2018-414

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les rapports mensuels du Service d'incendie pour le mois de novembre 2018, tels que soumis par le chef de district 1 et le chef de district 2, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

District 2 - rapport mensuel - novembre 2018 (ADOPTÉ)

District 1 - rapport mensuel - novembre 2018 (ADOPTÉ)

Parcs et loisirs

REC - rapport mensuel - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-415

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel du Service des parcs et loisirs pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par la directrice du Service des parcs et loisirs, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Rapport REC-01-18 - modifications aux frais d'usagers

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-416

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport des loisirs No. REC-01-18, daté du 11 décembre 2018 concernant les modifications aux frais d'usagers des Parcs et loisirs soit reçu et que le règlement 2018-77 soit présenté pour considération.

ADOPTÉ

Voirie

PWD - rapport mensuel - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-417

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport de la voirie pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par le directeur du Service des travaux publics, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

PWD Note de Service - raccordement de la route 34

Cette note de service a été fourni à titre d'information.

Bâtiment

CBO - rapport mensuel - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-418

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service du bâtiment pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par l'officier en chef de la construction, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Réglementation

BEO - rapport mensuel - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-419

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de la réglementation pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par l'officier de la réglementation, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Services de garde

DCS - rapport mensuel - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-420

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport des Services de garde pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par sa coordonnatrice, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Rapport DC-01-18 - Augmentation des frais d'usagers

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-421

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport DC-01-18 du Service de garde, daté du 30 novembre 2018 relativement à une augmentation des frais d'usagers et jours fériés payable pour le Service de garde soit reçu et que le Règlement 2018-77 soit présenté pour considération.

DE PLUS. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise l'administration à charger les frais réguliers pour les jours fériés.

ADOPTÉ

Modification :

Résolution 2018-422

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de l'administration No DC-01-18, daté du 30 novembre 2018, concernant une augmentation des frais d'usagers et jour fériés payable pour le Service de garde soit reçu et ce sujet soit différé jusqu'à après les réunions budgétaires du mois de janvier 2019.

DÉFAIT

Eau-Égout / Agence ontarienne des eaux

Note de service - Systèmes de distribution des eaux potables 2018-2019 - Rapports d'inspection

Le conseil a examiné la note de service et les rapports. Il fut

Résolution 2018-423

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les rapports d'inspection 2018-2019 du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) relativement aux systèmes de distribution des eaux potables de Vankleek Hill, de L'Orignal et du Parc Laurentian soient reçus et que le personnel soit chargé de répondre aux recommandations comprises dans les rapports.

ADOPTÉ

RAPPORT DES MEMBRES DES COMITÉS DE LIAISON / RAPPORT DES COMITÉS

Service d'incendie

Aucun

Planification d'urgence

Aucun

Développement économique et touristique

Aucun

Drainage

Rapport mensuel de drainage - novembre 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-424

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du surintendant du drainage pour le mois de novembre 2018, tel que soumis par celui-ci, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Recyclage

Aucun

Conseil de la bibliothèque

Le Conseil a examiné ces deux documents. Il fut

Résolution 2018-425

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

- (i) le rapport de la Bibliothèque publique du canton de Champlain pour le mois de novembre 2018; et
- (ii) le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2018 du Conseil de la bibliothèque publique du canton de Champlain,

tels que soumis par sa présidente et par la bibliothécaire en chef, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

LIB - rapport mensuel - novembre 2018 (ADOPTÉ)

Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2018 (ADOPTÉ)

Travaux publics

Aucun

Gestion des déchets

Aucun

Site d'enfouissement Mayer

Aucun

Loisirs

Aucun

Comité consultatif de police communautaire

Aucun

RAPPORT DU MAIRE

Aucun

AUTRES SUJETS

Aucun

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal - réunion régulière - 13 novembre 2018

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Il fut

Résolution 2018-426

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion régulière du 13 novembre 2018, tels que présenté.

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 2018-75 - rémunération annuelle des membres du conseil

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-427

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-75, qui fixe la rémunération annuelle des membres du Conseil de la Corporation du canton de Champlain.

ADOPTÉ

Règlement 2018-76 - paiement des dépenses des membres du conseil

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-428

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-76, qui autorise le paiement en tout ou en partie des dépenses des membres du conseil du canton de Champlain.

ADOPTÉ

Règlement 2018-77 - modifications au Règlement 2015-66 - Frais d'usager

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-429

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-77, qui modifie le Règlement 2015-66, un règlement qui consolide et modifie les frais d'usager qu'exige la Municipalité.

ADOPTÉ

Règlement 2018-80 - modification au Règlement de Vankleek Hill 954 et nomination des membres au Conseil de la bibliothèque

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-430

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-80, qui modifie le Règlement 954 de Vankleek Hill, et qui nomme les membres au Conseil de la bibliothèque Champlain.

ADOPTÉ

Règlement 2018-81 - nomination des membres au Comité de dérogation

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-431

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-81, qui nomme les membres du Comité de dérogation mineure de Champlain.

ADOPTÉ

Règlement 2018-82 - nomination des membres des comités

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-432

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-82, qui nomme des membres au sein des comités de la Corporation du canton de Champlain.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (action requise)

Club de motoneige de L'est Ontario - autorisation d'utilisation des terres

Il fut

Résolution 2018-433

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise la conclusion d'un protocole d'entente entre le Club de motoneige de l'Est de l'Ontario et le canton de Champlain, qui donnerait aux motoneigistes membres du Club de motoneige de l'Est de l'Ontario et détenant un permis valide, le droit d'utiliser la partie arrière de la propriété du canton située au 925, chemin de comté 17 entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril jusqu'à ce que le protocole d'entente soit révoqué par une ou l'autre des parties.

ADOPTÉ

Ville de Kearney - Liste des électeurs pour les élections municipales

Il fut

Résolution 2018-434

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution de la ville de Kearney en date du 21 novembre 2018, qui demande au gouvernement provincial de rétablir une groupe de travail multipartite entre le Ministère des affaires municipales, le Ministère des finances, l'AMCTO, la SEFM (MPAC) et Élections Ontario afin d'examiner et d'identifier des moyens de créer et de maintenir la liste électorale pour les élections municipales, soit appuyée.

ADOPTÉ

Ville de Hawkesbury - Droits francophones Ontario

Il fut

Résolution 2018-435

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution de la Ville de Hawkesbury numéro R-365-18 en date du 26 novembre 2018, qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision affectant les droits des francophone de l'Ontario, soit classée.

ADOPTÉ

Résolution 2018-436

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

ATTENDU QUE le canton de Champlain est une communauté bilingue;

ET ATTENDU QUE le canton de Champlain est très déçu que le gouvernement de l'Ontario ait jugé apte de couper les services francophones; étant donné que les francophones reçoivent déjà des services limités;

ET ATTENDU QUE le montant d'argent à être épargné par l'abolition des services de la langue française en Ontario est minime;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de La corporation du canton de Champlain exige que le gouvernement de l'Ontario revienne sur sa décision de couper les services francophones; en particulier qu'il revienne sur sa décision de transférer le mandat du commissaire français à l'Ombudsman de l'Ontario et qu'il rétablisse le Commissariat aux services en français, comme il était auparavant;

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de La corporation du canton de Champlain exige que le gouvernement de l'Ontario revienne sur sa décision d'abolir le projet de l'Université de l'Ontario français; ainsi que sa décision de couper le financement des projets francophones.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (à titre d'information)

Lettre du ministre aux municipalités - Fonds ontarien de préparation à la légalisation du cannabis (FOPLC)

Résolution 2018-437

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la lettre du ministère des Finances aux municipalités en date de 20 novembre 2018 relativement aux Fonds ontariens de préparation à la légalisation du cannabis (FOPLC) soit reçue et que ce sujet soit différé à la réunion du 15 janvier 2019.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question de la part du public.

RENCONTRE À HUIS CLOS

À 21 h 06, le Conseil a décidé d'aller en réunion à huis clos afin de discuter des litiges et les relations du travail. Il fut

Résolution 2018-438

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ouvert une réunion à huis clos afin de discuter des relations de travail; ainsi que les litiges, sous l'égide des sections 239.(2)(d) et (e) de la *Loi de 2001 sur les municipalités*.

ADOPTÉ

Litige

Les relations du travail - modifications à la politique du personnel

La réunion régulière s'est reprise à 21 h 51.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 2018-79 - modification au Règlement 2009-52 - manuel des politiques du personnel

Il fut

Résolution 2018-442

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de l'administration No. AD-20-18, daté du 5 décembre 2018, soumis par la directrice générale concernant les modifications proposées au manuel des politiques du personnel soit reçu et que le règlement 2018-79 modifiant le règlement 2009-52 (Manuel des politiques du personnel) soit présenté pour considération.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE 2,7% d'indexation soit appliqué aux employés qui ne sont pas inclus dans le manuel des politiques tel que les pompiers, les gardiens de sécurité, les releveurs de compteurs d'eau, le personnel d'entretien, etc.

ADOPTÉ

Résolution 2018-443

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-79, qui modifie le Règlement 2009-52 (Manuel des politiques du personnel).

ADOPTÉ

PROCHAINE RENCONTRE

- Réunion régulière - 15 janvier 2019

RÈGLEMENT CONFIRMANT LES PROCÉDURES

Règlement 2018-83

Puisque tous les sujets ont été traités, il fut

Résolution 2018-444

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-83, qui confirme les procédures du Conseil lors de sa réunion du 11 décembre 2018.

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquentement, il fut

Résolution 2018-445

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ajourne ses travaux jusqu'au 15 janvier 2019 à la salle du Conseil du canton de Champlain à 19 h ou à la convocation du Maire ou de la greffière.

ADOPTÉ

La réunion a été ajournée à 21 h 56.

NORMAND RIOPEL, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE